

# Oliver Schneider

Fonctionnaire général de l'eWBS

## « Agir à la manière d'une couveuse de projets »

En février 2013, on apprenait le rapprochement d'EasiWal, Commissariat wallon à l'E-administration et à la Simplification administrative, et de certains services du Cepige (Centre d'Expertise du Pilotage informatique et du Gouvernement électronique) opérant au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi est né l'eWBS, pour e-Wallonie Bruxelles Simplification, afin d'optimiser les moyens, tant financiers qu'humains, mis à disposition pour rendre plus efficace le déploiement de projets de simplification administrative. Pour en parler, notre invité du mois, Oliver Schneider, Fonctionnaire général de l'eWBS, a répondu à nos questions au moment même où l'eWBS fête déjà son premier anniversaire.

On apprenait fin d'année dernière la création de l'eWBS, qui prévoyait ainsi une fusion entre EasiWal et certains services du Cepige. Il nous fallait donc rencontrer les nouveaux acteurs de l'eWBS pour en savoir plus quant à l'avenir du plan « Ensemble simplifions », pris jusqu'ici notamment en charge par Easiwal.

**Monsieur Schneider, pourriez-vous, en quelques mots, nous décrire les missions qui sont celles de l'eWBS aujourd'hui, alors que vous fêtez déjà votre premier anniversaire ?**

e-Wallonie-Bruxelles Simplification est l'organe en charge de la simplification

administrative et de l'administration électronique en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. eWBS coordonne toutes les mesures de lutte contre la complexité et les contraintes administratives imposées aux usagers des services publics. Il aide, mobilise et incite les administrations et les organismes publics wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles à mettre en œuvre les mesures proposées. Fonctionnellement, eWBS est rattaché au Secrétariat général du Service public de Wallonie et au Secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il relève directement de l'autorité hiérarchique des secrétaires généraux. Par ailleurs, pour accroître l'efficacité et

le rayonnement de la dynamique de simplification, eWBS s'appuie sur un réseau de correspondants administratifs désignés au sein de chaque administration et organisme d'intérêt public.

**C'est donc toujours le plan « Ensemble simplifions » qui guide vos pas...**

En effet, pour la période 2010 - 2014, les activités prises en charge par eWBS sont guidées principalement par le plan « Ensemble Simplifions ». Le site « [www.ensemblesimplifions.be](http://www.ensemblesimplifions.be) » est d'ailleurs notre site de ralliement. Ce plan de simplification administrative, élaboré conjointe-



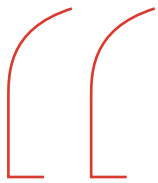
**Oliver Schneider**  
Fonctionnaire général

**Geoffroy Dolpire**  
Chef de projet



**Alain Depret**  
Secrétaire de rédaction

ment par les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'articule autour de six objectifs : simplifier et améliorer la réglementation, simplifier et harmoniser les processus, dématérialiser les processus, gérer électroniquement des documents administratifs, simplifier et dématérialiser la collecte et le partage des données, améliorer l'information et la communication aux publics-cibles. Pour contribuer à réduire la complexité administrative à la source, eWBS se positionne comme le consultant interne des administrations et organismes d'intérêt public. Il met à leur disposition plusieurs types de services.



## Encourager les communes qui font un effort de mutualisation



### Quels sont ces différents services ?

Le service de conseil accompagne dans l'élaboration de la stratégie de simplification administrative. Il soutient à sa réalisation via la mise à disposition temporaire de ressources humaines, organisationnelles et/ou financières. Le service du partage des données permet un accompagnement administratif, légal et technique dans la mise en œuvre de projets d'échanges de données et de création de sources authentiques. Le service de production et de gestion met en œuvre opérationnellement des projets structurants. Et, enfin, le service d'innovation et méthodes reste à l'écoute des usagers et analyse l'adéquation entre l'offre de services et leur demande. Ce dernier service veille aux bonnes pratiques et développe des méthodes innovantes. eWBS assure par ailleurs l'évaluation permanente des actions décidées par les gouvernements en matière de simplification administrative et d'administration électronique. Il représente la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans ce domaine, en Belgique et à l'étranger.

### Vous étiez jusqu'ici directeur général adjoint Exploitation à l'ETNIC. Vous avez pris désormais la tête de la nouvelle entité. Pouvez-vous nous expliquer quel est le but de cette fusion ?

L'idée était de rapprocher les cellules e-gov de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie parce que les économies d'échelle étaient évidentes. Il était potentiellement inefficace que les deux cellules opèrent chacune de leur côté. Il y avait donc un intérêt évident de rapprocher les équipes. Le fil conducteur de toutes ces réformes, avant même de parler de simplification administrative, est celui des

### C'est donc l'envie de synergies qui a donné vie à la nouvelle structure ?

Il y a en effet une volonté de synergie entre la Wallonie et la Fédération parce qu'on sent dans la vision du Ministre-Président une volonté de ne pas faire deux fois les mêmes choses dans les deux entités. Il faut optimiser l'affectation de moyens. Au-delà, un autre fil conducteur est toute la question de la réforme de l'Etat. Les prochaines élections coïncideront pratiquement à la fin des mandats de l'équipe en place. Liée aux mandats, il y a aussi l'idée de plan stratégique et opérationnel. C'est là une évolution assez fondamentale. On n'est pas en présence d'une série de directions qui répondent, chacune, à leurs priorités. Il y a une claire volonté d'aligner les diverses directions selon un plan stratégique global, avec des secrétaires généraux, tant du côté du SPW que de la Fédération, qui présentent des plans à long terme destinés à faire évoluer leurs structures. Dans ces plans, la modernisation est à toutes les pages. La simplification est toujours en filigrane.

### Comment êtes-vous arrivé à la tête de l'eWBS ?

La simplification, la modernisation de l'État, c'est réellement le fil conducteur de toute ma carrière. Avant de travailler pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai travaillé pour différents cabinets, notamment durant la législature Verhofstadt II, un des artisans de la simplification administrative au niveau du Gouvernement fédéral. Il faut savoir que c'est sous cette législature que tous les grands concepts de simplification ont été mis sur la table. Mais, j'ai aussi travaillé dans le secteur privé, ce qui me permet d'avoir une petite idée des démarches administratives nécessaires à la création d'une entreprise en Région wallonne.

### Le rapprochement risque sans doute d'en déstabiliser plus d'un... Quel message voudriez-vous faire passer aujourd'hui auprès des communes ?

Le premier message important c'est que, pour le Gouvernement, la simplification administrative reste bien une des toutes premières préoccupations. Et on renforce les moyens pour y arriver. Cette logique de plan, qui était déjà commun, ne fait que se généraliser et se consolider à travers la

création d'une administration commune. Nous sommes une partie de cet « ensemble » qui est en train de se construire.

### Quelle sera la principale différence avec l'ancien EasiWal ?

Easi-wal était avant tout un commissariat lié au fonctionnement des cabinets et de la législation. Aujourd'hui, il y a une pérennité à la structure eWBS. La loi de 80 sur les réformes institutionnelles avait prévu cette possibilité : créer des services communs entre les deux ministères. On n'est pas un OIP, on est un service administratif à comptabilité autonome, mais intégré dans le ministère. Indirectement, à travers la DGO5, nous touchons donc aux communes. D'ailleurs, le plan « Ensemble simplifions » prévoit une série de projets à destinations des villes et communes, à travers les projets de la DGO5 ou des projets qui pourraient être portés en Fédération Wallonie Bruxelles. En termes de complémentarités de métier, je crois que les pouvoirs locaux vont trouver, dans les compétences de la Fédération, beaucoup de choses qui les intéressent à plus d'un titre.

### Les pouvoirs locaux vous semblent donc une cible prioritaire...

L'idée de se centrer sur un nombre limité de projets, mais aussi de consolider les synergies avec les acteurs clés, nous a amenés, au sein d'EWBS, à structurer notre travail en fonction de segments d'usagers ou de bénéficiaires. À côté des citoyens, des entreprises, du secteur non marchand, on a trouvé important d'identifier les pouvoirs locaux comme une cible prioritaire au niveau de la simplification administrative.

### A quels projets peuvent s'attendre les communes ?

Deux administrations fort complexes, plus toute une série d'OIP, travaillent actuellement en vue de clarifier leur offre de services, en termes de subsides, d'aides, de démarches administratives. De plus, en ce qui concerne la banque carrefour, l'échange de données est en train de s'organiser au niveau régional, communautaire et fédéral... Et donc, de nombreuses structures liées aux pouvoirs locaux vont pouvoir bénéficier d'une offre de données qui va grandement faciliter leur travail en termes de charges administratives. Nous allons petit à petit vers un guichet unique personnalisé où chaque commune retrouve son environnement, ses spécificités et l'accès aux différentes données qui l'intéresse. Mais pour qu'il y ait un « carrefour », il faut des routes qui y mènent. Nous aurons donc un rôle très opérationnel dans la mise en place de la Banque Carrefour mais aussi dans la mise en place de sources authentiques de données, parce qu'on ne peut pas demander à des gens qui n'ont jamais expérimenté une source authentique de se transformer en quelques mois en spécialistes de tous ces concepts nouveaux.

### Il est aussi question de travailler en accompagnement du droit de tirage et de la réforme de la tutelle...

En effet, notre rôle est d'accompagner la DGO1, pour les travaux subsidiés en tant que tels, et la DGO5, qui s'occupe de la tutelle sur les aspects marchés publics, à travailler de manière optimale ensemble, notamment à travers la mise à disposition d'une plateforme commune qui leur permette une gestion optimisée des dossiers. Quant au projet tutelle sur les pouvoirs locaux, il y a eu une réflexion, à l'eWBS, sur le principe de confiance. Ce principe vise à supprimer certaines demandes de pièces inutiles aux bénéficiaires. Mais nous serons éga-

lement actifs en matière d'ancrage. Là, il s'agit plutôt d'une question de réforme d'un fonctionnement interne en matière de subsides octroyés aux communes. Les pistes énoncées sont d'essayer d'optimiser le processus du subventionnement pour les communes.

### Au service de tous, donc...

Nous sommes au croisement entre deux types de travail. Le premier est d'être au service des fonctionnaires généraux et des institutions pour accélérer et renforcer leur propre plan de modernisation. Et, parce que nous avons désormais ce rôle transversal, nous allons prendre la ligne de vie d'un citoyen à partir d'événements fondamentaux. Nous allons essayer de construire un discours cohérent par rapport à un événement déclencheur lié au citoyen. Nous disposons d'une très grande quantité d'informations intéressantes pour le citoyen. Nous contribuons ainsi à créer des canaux pour amener cette information le plus près possible de ceux qui en ont besoin. Les communes en sont le maillon central. Nous souhaitons donc encourager toutes ces communes qui font un effort de mutualisation en donnant comme base de travail un accès facile à une plus grande quantité d'information.

### Pourrait-on dire que vous faites office de facilitateur entre ces différents niveaux de pouvoir ?

Je pense, oui. D'ailleurs, sur des chantiers prioritaires, l'eWBS doit être aux côtés de l'administration, mettre son bleu de travail, assumer le changement avec eux, venir avec des propositions concrètes, coordonner des projets transversaux. Pour que les personnes dans les administrations puissent avancer, il faut que des conditions transversales soient présentes. L'eWBS va essayer de les identifier. Nous devons agir à la manière d'une couveuse de projets.

#### POUR PLUS D'INFOS :

##### EN WALLONIE

Chaussée de Charleroi, 83b • 5000 Salzinnes  
Tél. : +32 (0) 81 40 92 40 • Fax. : +32 (0) 81 40 92 41

##### EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Boulevard Léopold II, 44 • 1080 Bruxelles  
Tél. : +32 (0) 2 413 25 10 • Fax. : +32 (0) 2 413 35 10